

# Infirmiers anesthésistes



Un décret va être présenté au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) pour attribuer le grade Master au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste. Le gouvernement s'y est, en effet, engagé après la mobilisation de la profession intervenue au début du mois, qui souhaitait faire reconnaître son niveau Bac+5 et demander le salaire qui va avec.

En effet, après un cycle de trois ans d'études en école, les infirmiers qui souhaitent se spécialiser en anesthésie peuvent suivre une formation complémentaire de deux ans, soit un total de cinq années d'études. Mais si les formations ont été remodelées pour satisfaire aux exigences universitaires pour prétendre au grade de master, le décret nécessaire aux universités pour délivrer ce diplôme, se faisait attendre.

C'est presque chose faite : le décret devrait paraître en septembre.

© 2014 Les Echos Publishing